

Notre projet pour l'Université s'inscrit tout naturellement dans la continuité des orientations du précédent mandat et dans le prolongement des actions que nous avons menées. Le bilan des quatre années écoulées nous incite à poursuivre dans cette voie et à consolider les avancées réalisées. Il invite aussi à engager des actions et à ouvrir des chantiers que nous n'avons pas pu mener à bien depuis 2016, ou qui constituent de nouveaux enjeux pour l'université.

Ce projet, nous le portons avec une connaissance désormais poussée de notre établissement, de son environnement et des marges de manœuvre qui sont les nôtres. Nous savons que l'université a besoin de cette continuité et de cette expérience. Ce projet, nous le portons avec le soutien de partenaires qui ont pu apprécier notre implication et notre rigueur et avec la conviction partagée que notre établissement bénéficiera pleinement d'une stabilité qui lui a trop souvent manqué. Mais nous le portons surtout avec les principes et les valeurs qui nous animent : notre attachement à une Université démocratique, ouverte et solidaire, comme à une conception exigeante du service public d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

## Un cadre renouvelé pour des formations universitaires de qualité

La préparation de l'accréditation sera décisive pour l'évolution des formations, des pratiques pédagogiques et des conditions de travail et d'études à l'université. Le travail déjà mené auprès des composantes permet de préciser collectivement les contours d'une nouvelle accréditation qui réponde mieux aux exigences de nos disciplines comme aux besoins des étudiant.es. Il s'agit de penser une offre de formation qui donne plus de souplesse et de latitude aux composantes et aux équipes pédagogiques pour adapter les formats des enseignements aux besoins de chaque filière, qui développe les possibilités pour les étudiant.es de choisir des cursus pluridisciplinaires ou internationaux, qui s'attache au développement de l'esprit critique et de compétences propres aux cursus universitaires en associant fortement formation et recherche. L'enjeu est encore, tout en remaniant le format des licences, de renforcer les cursus de master et leur attractivité.

Le prochain contrat doit aussi être une occasion de mettre en place des méthodes pédagogiques et une organisation des études plus satisfaisantes pour tou.tes. Les types d'enseignements et les modalités d'évaluation sont ainsi appelés à évoluer pour être plus adaptés aux besoins des formations, mais aussi pour aller vers un calendrier universitaire moins saccadé par les périodes d'examens et plus adapté aux besoins des étudiant.es empêché.es, et notamment les DA (dispensé.es d'assiduité). Plus globalement, revoir les rythmes de l'année universitaire doit aussi permettre des cours aux volumes horaires plus importants, qui évitent un morcellement des enseignements pour les étudiant.es et des services pour les enseignant.es.

Enfin, la prochaine offre de formation doit permettre de favoriser la richesse et la diversité des cursus et des enseignements et de renforcer l'attractivité des diplômes. Cela passe par des co-accréditations avec les établissements du site dès lors que les partenariats permettent d'avoir une offre de formation plus consistante et plus cohérente. Cela implique aussi des dispositifs autorisant des parcours différenciés pour mieux accompagner les étudiant.es dans leurs projets. Cela nécessite encore un effort spécifique en direction des disciplines à petits effectifs qu'il importe de préserver, ce qui peut notamment passer par un travail en réseau avec d'autres établissements français ou étrangers, lorsque cela est pertinent du point de vue pédagogique.

## Le maintien d'un soutien fort à la recherche et aux études doctorales

Pendant le mandat qui s'achève, nous avons fortement soutenu les activités et dynamiques de recherche à l'œuvre dans notre université. L'objectif du prochain mandat est de consolider ce soutien à nos enseignant.es-chercheur.es et aux chercheur.es CNRS que nous hébergeons, de plusieurs manières : en maintenant le niveau élevé auquel nous avons porté la dotation des laboratoires (UMR comme UR) et le nombre de CRCT, conditions du déploiement d'une recherche de qualité sur le moyen et le long terme ; en finançant des contrats doctoraux d'établissement supplémentaires ; en continuant à encourager les démarches pluridisciplinaires et les sciences participatives, enjeux forts d'un renouvellement de nos approches scientifiques, tout en respectant la pluralité des formes de recherche et des cultures disciplinaires ; en poursuivant l'effort de

## Pour une Université ouverte, démocratique et solidaire

développement de la science ouverte et la politique de partage et de mise en visibilité des résultats de la recherche grâce à de nouveaux supports ; en soutenant le doctorat et en travaillant à le valoriser au-delà de la sphère académique ; enfin en menant à bien le chantier de l'intégrité scientifique que nous venons de lancer.

Le soutien au montage de projet a aussi été considérablement renforcé afin de mieux accompagner les collègues dans leur réponse à des appels nationaux et européens. Il nous faut poursuivre dans cette voie, mais aussi améliorer sensiblement la qualité du service apporté aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs. Nombre de procédures sont trop complexes ou trop longues et constituent un frein à des projets de recherche que nous avons pourtant la volonté et les moyens de soutenir. L'un des enjeux prioritaires du prochain mandat sera donc de les simplifier, de les accélérer et de les fluidifier dans toute une série de domaines (recrutements, gestion des missions, règles de la politique d'achat, etc.). Un autre enjeu sera de créer, à l'issue du Plan Campus, une Maison de la recherche abritant des services et des espaces partagés pour les unités de recherche et les équipes financées sur projets ainsi qu'un espace dédié aux soutenances de thèse et aux laboratoires junior.

Nous poursuivrons une politique d'ouverture et de coopération indispensable au développement et au rayonnement de la recherche. Sur le site, nous continuerons à porter des dynamiques collectives en nous impliquant dans les projets scientifiques de l'IDEX et dans les structures de recherche relevant du PIA (Labex, Institut convergence, EUR), en faisant en sorte de maintenir des coopérations fortes au sein des unités multi-tutelles et en continuant à apporter un soutien sans faille à la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Etienne. Plus largement, nous continuerons à impliquer l'établissement dans des réseaux scientifiques nationaux et internationaux.

Enfin, la reconfiguration du doctorat sur le site sera un enjeu majeur du prochain mandat. La priorité est de garantir la qualité et la valeur du diplôme délivré à l'ensemble de nos doctorants, quelle que soit leur discipline de rattachement. Pour cela, nous devons porter un projet cohérent et ambitieux, préserver lorsque cela est possible des écoles doctorales de site avec un projet de formation renouvelé, et envisager, dans le cas contraire, des co-accréditations ou tout au moins la mise en commun d'un certain nombre de formations et d'outils.

## Sciences et société : une université grande ouverte sur la cité

Depuis 2016, notre établissement a été très impliqué dans des initiatives nationales et internationales autour de la « troisième mission » de l'université, à savoir les services à la communauté, les recherches participatives ou collaboratives, l'innovation sociale. Notre participation à la rédaction de la déclaration de Montréal, actuellement en cours de signature, fondant le Réseau International Universités-Société (REIUNIS) s'inscrit dans cette démarche. La participation de l'Université Lumière Lyon 2 à ce mouvement qui prend forme nous semble une formidable opportunité à saisir. Ce souci d'une université ouverte sur les enjeux de société et travaillant en lien étroit avec les acteurs de terrain, dans leur diversité, correspond bien aux orientations et à l'identité de notre établissement. C'est ce que nous avons voulu affirmer dans le projet d'établissement et à travers la constitution de pôles de spécialité, qui seront installés et dont les activités pourront être déployées dans les mois qui viennent.

Dans cette perspective, pour renforcer notre ancrage social et territorial, nos partenariats et la visibilité de notre établissement comme acteur majeur de formation et de recherche au cœur de la société, nous proposons de rassembler les activités qui relèvent de cette troisième mission de l'Université au sein d'une nouvelle direction. En favorisant la synergie entre les activités de formation tout au long de la vie, la recherche participative ou collaborative, la diffusion des savoirs et la médiation scientifique, nous porterons un projet ambitieux pour l'université, au service de son territoire, et en lien avec des réseaux internationaux en plein essor. Les pôles de spécialité, au même titre que les chaires, fédérant de nombreuses disciplines autour d'enjeux de société contemporains, en seront l'un des leviers essentiels.